

A man with a beard and a flat cap, wearing a grey zip-up jacket and dark work pants, is sitting on a wooden workbench in a workshop. He is smiling and looking down. The background shows shelves with various tools and wooden materials.

35 ans
d'entrepreneuriat
populaire

Rapport d'activité 2023

Un rapport d'activité... mais pas seulement !

Le document que vous vous apprêtez à lire est, certes, un rapport d'activité. Mais c'est avant tout un exercice de transparence et de sincérité : sur les actions que nous avons menées pendant 12 mois, sur les résultats que nous avons obtenus, sur les partenariats que nous avons noués pour y parvenir.

Il donne la parole à celles et ceux qui ont agi, durant cette année 2023, et met en lumière nos réussites, partout en France.

Agi pour construire une société solidaire et inclusive, qui assure l'égalité des chances, donne à tous le pouvoir d'entreprendre, et permet à chacun de créer son propre emploi.

Agi pour une économie durable et de proximité qui met l'efficacité au service du développement local et des impératifs écologiques, pour les femmes comme pour les hommes.

Agi pour rendre l'entrepreneuriat accessible à celles et ceux qui n'ont connu que des obstacles : les accueillir par centaines avec simplicité, les accompagner avec professionnalisme, financer leur projet avec confiance.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

ENTRETIEN AVEC
FRÉDÉRIC LAVENIR
..... **4**

L'ADIE FÊTE SES 35 ANS
..... **8**

L'ACTIVITÉ
AUJOURD'HUI
..... **12**

UNE DIVERSITÉ
DE MÉTIERS
..... **14**

195 AGENCES
..... **14**

35 ANS D'ENGAGEMENT

RECONNAISSANCE
DU PLAYDOYER/
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
INCLUSIVE/
INTERNATIONAL
..... **18**

ACTUALITÉS
..... **19**

35 ANS DE PROXIMITÉ

"ALLER VERS" /
ACCOMPAGNER
LES PROJETS
..... **22**

ACTUALITÉS
..... **23**

35 ANS DE CRÉATIVITÉ

OFFRES / SERVICES /
ORGANISATION
..... **26**

ACTUALITÉS
..... **27**

35 ANS DE COLLECTIF

RENFORCER
LES ÉQUIPES /
FAIRE ÉVOLUER
LES PRATIQUES /
PENSER L'AVENIR
..... **30**

ACTUALITÉS
..... **31**

35 ANS DE RÉSULTATS

GOVERNANCE
..... **33**

PARTENAIRES
..... **34**

RÉSULTATS
..... **42**

ENTRETIEN

entre Frédéric Lavenir, Président de l'Adie,
et des créateurs et créatrices d'entreprise
que nous accompagnons



« *Notre mission est de lever toutes les barrières à l'entrepreneuriat.* »

Armelle, Benjamin, Élisabeth, Guillaume et Jason, entrepreneures et entrepreneurs, ont échangé en fin d'année 2023 avec Frédéric Lavenir, Président de l'Adie, sur les actions menées par l'association durant l'année et ses engagements vis-à-vis de celles et ceux qu'elle finance et accompagne au quotidien.

Jason : Comment susciter, aujourd'hui, l'envie d'entreprendre ?

▀ Frédéric Lavenir : Chaque jour, nous constatons que beaucoup de personnes ont envie d'entreprendre mais qu'elles n'osent pas, pour différentes raisons, du manque d'argent à des freins plus profonds et individuels. Pour aller au-delà de cette envie, il faut communiquer, faire le récit de trajectoires.

Rendre compte des histoires de celles et ceux qui se sont lancés permet de transformer nos réflexes. De passer du « je sais faire telle chose, donc je vais chercher un employeur » à « je vais le faire, moi ! ». C'est un travail de longue haleine, mais c'est le plus efficace. Notre mission est de lever toutes les barrières à l'entrepreneuriat et d'accompagner les créateurs en solidifiant le financement de leurs projets.

Guillaume : Comment se fait ce financement ?

▀ F.L. : L'essentiel, bien sûr, c'est le microcrédit ! Mais l'idéal est qu'il soit complété par un capital de départ : dans l'esprit de Maria Nowak, qui est toujours le nôtre aujourd'hui, cela devrait même être un droit ! Malheureusement nous en sommes loin. C'est pourquoi l'Adie propose un système de quasi fonds propres que nous avons appelé le « prêt apport en capital solidaire » : sans garantie, ni intérêt et avec un différé de remboursement.

C'est un complément au microcrédit de plus en plus utile car les entrepreneurs doivent maintenant prendre en compte les impératifs et les contraintes de la transition écologique qui souvent coûtent cher.



« *La transition écologique est désormais au cœur de notre action.* »



Elisabeth : Est-ce un sujet nouveau pour l'association ?

■ F.L. : Longtemps, l'Adie a considéré que les questions écologiques n'étaient pas son sujet ! Mais en quelques années la transition écologique est devenue pour nous non seulement un sujet important, mais même un sujet qui est au cœur de notre action. Pas seulement parce que nous sommes une association, insérée dans une société dont nous embrassons nécessairement les problématiques essentielles. Mais aussi et surtout, parce que la dimension écologique est désormais une composante clé de notre mission : une entreprise ne peut plus, aujourd'hui, être créée et menée dans la durée sans intégrer d'emblée les normes environnementales, les exigences écologiques des clients, le coût de l'énergie, etc.

Nous agissons dans ce domaine par trois moyens. Premièrement, le financement des projets. Nous adaptons nos outils d'intervention, par exemple en développant des partenariats nouveaux avec des loueurs automobiles ou des concessionnaires, pour donner aux entrepreneurs accès à des véhicules respectueux de la nature, dans des conditions compatibles avec leur plan d'affaires. Deuxièmement, un énorme investissement en formation, information et accompagnement, afin que les entrepreneurs se posent les bonnes questions, sachent remettre en cause et adapter leur modèle d'affaires, aient connaissance des solutions possibles et des aides publiques disponibles. Troisièmement, le plaidoyer, pour que l'environnement réglementaire et de subvention soit inclusif, autrement dit qu'il permette aux travailleurs indépendants, et plus généralement aux personnes à revenus modestes, d'être acteurs de la transition écologique.

Armelle : Comment l'Adie accompagne-t-elle ses clients, une fois leur activité lancée ?

■ F.L. : Nous avons mis en place différents dispositifs de formation, comme l'« atelier des solutions », destiné à apporter des réponses concrètes et précises aux problèmes rencontrés par les entrepreneurs, qu'il s'agisse de questionnements administratifs, techniques, marketing, etc. Nos équipes mènent aussi des « entretiens diagnostics » destinés à rompre l'isolement qui est le lot des entrepreneurs quand vient un obstacle ou un moment difficile.

Nous proposons également des accompagnements personnalisés, une hotline et des webinaires... Notre gamme d'accompagnement est aujourd'hui assez large et nous travaillons toujours à son enrichissement et à sa diffusion, afin qu'elle soit largement utilisée.

« *L'Adie
c'est 35 ans
de progrès.* »

Jason : Quels conseils donneriez-vous à un entrepreneur ?

► F.L. : De venir voir l'Adie ! Pour être toujours plus accessible, plus près des gens, l'Adie continue de renforcer sa présence dans les territoires. Nous avons ouvert en 2023 neuf nouvelles agences.

Benjamin : 35 ans d'Adie, c'est 35 ans de quoi ?

► F.L. : L'Adie, c'est l'initiative modeste de quelqu'un qui n'a pas eu peur, qui a osé. Maria Nowak a été visionnaire dans le contexte des années 1980, où l'idée de créer sa boîte n'était pas bien perçue... Et pourtant, elle a transformé le paysage économique : le microcrédit en France, et même en Europe, c'est elle ; le régime de la micro-entreprise, c'est elle aussi en grande partie.

L'Adie c'est 35 ans de progrès, et surtout des centaines de milliers de personnes aidées !



L'ADIE FÊTE 35 ANS

de développement, de plaidoyer,
de partenariats au service de l'entrepreneuriat
partout en France

1988

Maria Nowak, forte de 30 années passées dans des organismes de coopération internationale et marquée par sa rencontre avec Muhammad Yunus, le « banquier des pauvres », fondateur de la Grameen Bank au Bangladesh, dépose les statuts de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique.

La première expérience de microcrédit d'Europe occidentale est née



1989

Tout est à inventer et avec peu de moyens. Maria Nowak, entourée de « pionniers » – amis, bénévoles, salariés –, expérimente des méthodes et trouve des partenaires. Le microcrédit, tel que nous le connaissons aujourd'hui en France, s'invente peu à peu.

Avec déjà 300 clients à son actif, l'Adie commence à intéresser les banques et les collectivités, sous l'œil curieux des médias. Les premières directions régionales, en Hexagone et en Outre-mer, sont créées. Plusieurs banques (Crédit Mutuel, Crédit Coopératif, Banques Populaires, BNP Paribas) soutiennent l'association.

300 clients à son actif

1993



Jacques, chômeur de longue durée, s'est installé à son compte et ramone les cheminées avec un microcrédit en 1993

2002

Le réseau Adie est en marche : ses effectifs passent, en quelques années, de 21 à 258 salariés, épaulés par autant de bénévoles, pour 4 500 projets financés.



Les bureaux de l'Adie à Paris en 2000

La modification du code monétaire et financier autorise les associations de micro-crédit à emprunter pour prêter. Les capacités d'action de l'Adie s'élargissent considérablement.



Création, par Maria Nowak, du Réseau Européen de la Microfinance.

Le 10 000^e client professionnel est financé

2007

Le régime d'auto-entrepreneur, pour lequel Maria Nowak a tant milité, est créé. Il apporte transparence, simplicité et prévisibilité.

L'Adie continue à se structurer, s'équiper et se moderniser. Au seuil de 2010, elle est présente sur tout le territoire, y compris en Outre-mer, et soutient 13 000 clients grâce à 436 salariés et 1 245 bénévoles. Elle inspire aussi ses voisins, qu'elle accompagne dans la création de leurs propres institutions de microfinance, au Kosovo, en Belgique, en Grèce, en Tunisie et au Luxembourg.



Démarrage sous forme de pilote du microcrédit mobilité.

CRÉATION DU STATUT D'AUTO-ENTREPRENEUR

2009

2011



Maria Nowak, fondatrice de l'Adie, passe le témoin de la présidence à Catherine Barbaroux.

Dans le sillage de la crise financière, l'Adie s'attache d'abord à consolider ses fondamentaux puis renoue, rapidement, avec ses ambitions de développement. Elle déploie désormais le microcrédit mobilité, non plus destiné aux seuls entrepreneurs mais à toute personne ayant besoin d'un crédit pour accéder à l'emploi.



Le microcrédit mobilité

Premier contrat à impact social en France

2017

La barre des 20 000 clients financés sur l'année est atteinte. L'association, largement soutenue par ses partenaires – tels la Région Île-de-France et le Ministère des Outre-mer – se projette dans une nouvelle phase de croissance rapide. L'Adie met au point le premier contrat à impact social en France pour financer la création d'entreprises dans les zones rurales.

2016



Frédéric Lavenir est élu président de l'association

À la demande de l'association, la limite d'âge de l'entreprise pour bénéficier d'un microcrédit est supprimée.

2019

Face à la crise sanitaire, l'Adie se réorganise immédiatement. En moins de 24 heures, toutes les équipes sont opérationnelles en télétravail. La continuité de l'activité est assurée avec un objectif principal : se mettre au service des clients. De mars à mai 2020, tout le portefeuille professionnel, soit près de 55 000 personnes, est contacté, chaque mois, pour apporter à chacun un accompagnement adapté : conseil pour bénéficier des aides publiques, report des échéances de prêts, financement préférentiel de soutien de la trésorerie...

126 000 actions d'accompagnement sont réalisées par les bénévoles et salariés de l'Adie !
Tout est mis en place pour assurer le redémarrage de l'activité.

2020

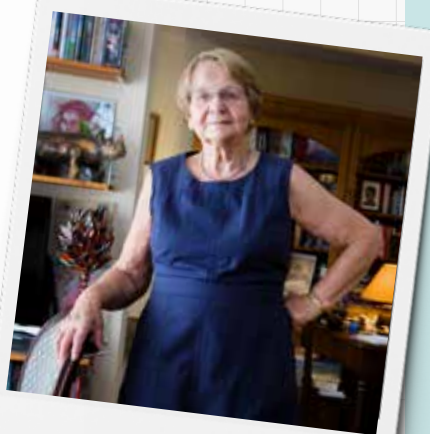


En parallèle, l'Adie plaide pour un soutien des indépendants les plus fragiles pendant la crise. Cela se traduit notamment par l'obtention d'une prime de soutien du Ministère de la Ville pour les entrepreneurs des quartiers prioritaires de 1500€ puis la mise en place, par le Ministère du Travail du programme "inclusion par le travail indépendant", qui marque la reconnaissance, par l'État, de la pertinence et de l'efficacité de la création d'activité par les personnes éloignées de l'emploi.

Les plafonds de microcrédits sont revus à la hausse :
12 000 euros en Hexagone,
15 000 euros en Outre-mer

2022

L'Adie déploie un nouveau plan stratégique, partant de 450 propositions issues du terrain. Il vise, une fois encore, à mieux remplir la mission de l'Adie et rendre l'entrepreneuriat accessible au plus grand nombre, partout en France, en finançant et accompagnant 56 000 nouveaux entrepreneurs en trois ans. Si la mission de l'Adie et son ambition ne varient pas, les projets tendent à faire évoluer la structure pour qu'elle soit plus proche de ses clients, plus militante, plus efficace et plus collaborative.



L'année est marquée par la disparition de Maria Nowak, fondatrice de l'Adie. Avec sa force de conviction hors du commun, sa vision profondément optimiste de l'être humain et son sens de l'action concrète, elle est parvenue à faire du droit à l'initiative économique un droit effectif pour près de 200 000 personnes et à imposer la création d'entreprise comme une voie d'accès à l'emploi, choisie par de plus en plus de Français.

2023

L'Adie fête ses 35 ans,
elle compte plus de 850 salariés,
1 200 bénévoles et 195 agences !

L'ACTIVITÉ AUJOURD'HUI

46 192

FINANCEMENTS OCTROYÉS (+ 2 %)

28 155

MICROCRÉDITS PROFESSIONNELS
(+ 0 %)

7 411

MICROCRÉDITS MOBILITÉ (+ 2 %)

6 870

PRÊTS APPORT EN CAPITAL
SOLIDAIRE (+ 55 %)

895

PRÊTS APPORT EN CAPITAL
TRANSITION ÉCOLOGIQUE (+ 324 %)

2 861

PRIMES ET AVANCES
REMBOURSABLES
(+ 45 %)

35 174

CLIENTS
FINANCÉS
(+ 1 %)

27 812

ENTREPRISES
FINANCÉES
(+ 0 %)

dont

89 574

CLIENTS
ACTIFS
(+ 10 %)

16 195

CRÉATEURS
D'ENTREPRISE
(+ 0 %)

PARMI LES ENTREPRENEURS FINANCÉS EN 2023¹ :

52%
SONT SOUS
LE SEUIL
DE PAUVRETÉ
(moyenne
nationale : 15,3 %²)

44%
SONT DES
FEMMES
(moyenne
nationale : 36 %³)

33%
PERÇOIVENT
LES
MINIMA
SOCIAUX
(moyenne
nationale : 7 %⁴)

30%
ONT MOINS
DE 30 ANS
(moyenne
nationale : 33 %³)

21%
HABITENT
EN
QUARTIERS
PRIORITAIRES
(moyenne
nationale : 7 %⁵)

19%
SONT SANS
DIPLOME
(moyenne
nationale : 9 %⁴)

16%
HABITENT
EN ZONE DE
REVITALISATION
RURALE
(moyenne
nationale : 11 %⁵)

1. Nouveaux clients ayant obtenu un microcrédit professionnel pour la première fois en 2023..

2. Niveau de vie et pauvreté des territoires en 2021. Insee résultats, janvier 2024.

3. Insee (Sirene, SINE). Traitement observatoire de la création d'entreprise - Bpifrance Création - « 10 ans de création d'entreprise en France » - juillet 2023.

4. Moyenne nationale des entreprises individuelles, Enquête SINE, Insee, 2018.

5. Source OCE « La création d'entreprise en France en 2022 ». Note d'analyse annuelle Bpifrance Création - mars 2023.

CRÉATION D'EMPLOIS GRÂCE AU MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL EN 2023

20 406
EMPLOIS
CRÉÉS

11 639
EMPLOIS
MAINTENUS

IMPACT SOCIAL ET RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Tous les trois ans, l'Adie mesure l'utilité et l'efficacité de son action auprès de créateurs d'entreprise qu'elle a financés et accompagnés à travers une enquête et une évaluation de son retour social sur investissement. Les résultats démontrent qu'il est possible de créer une entreprise pérenne grâce au microcrédit et que l'entrepreneuriat favorise une insertion durable dont les bénéfices pour la société dépassent très largement le coût.

1 € = 2,53 €

1 € confié à l'Adie rapporte 2,53 €⁵
à la collectivité au bout de 2 ans

PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES

● ADIE 2020⁶

● MOYENNE NATIONALE DES ENTREPRISES
INDIVIDUELLES⁷

**TAUX
DE PÉRENNITÉ
À 2 ANS**

87%

**TAUX
DE PÉRENNITÉ
À 3 ANS**

81%

72%

63%

SCORE D'EXCLUSION SOCIALE ET FINANCIÈRE

2022 → 2023
5,70 → 5,53

Sur une base annuelle, cet indicateur, calculé par l'Adie, permet de contrôler l'adéquation entre public ciblé et public effectivement touché par l'association. Pour chaque individu, deux scores sont calculés, l'un d'exclusion sociale et l'autre d'exclusion financière. La somme des deux fournit le score global d'exclusion. Le score d'exclusion sociale est basé sur le genre, l'âge, la nationalité, le niveau de formation et la zone d'habitation. Quant au score d'exclusion financière, il tient compte de la situation bancaire, de l'endettement, du solde disponible par personne, de la capacité d'épargne, de minima sociaux perçus et des revenus de la personne et de son conjoint. Il mesure la situation personnelle, économique et monétaire au moment du prêt.

5. SROI de l'Adie, réalisé par KPMG, 2021.

6. Étude d'impact de l'Adie, réalisée par Audirep, 2020, disponible en intégralité sur adie.org. Une nouvelle étude d'impact sera réalisée en 2024.

7. Enquête SINE, Insee, 2020.

UNE DIVERSITÉ DE MÉTIERS

Les entrepreneurs financés par l'Adie font chaque jour la démonstration de leur créativité, de leur combativité et de leur capacité à développer des projets qui répondent aux besoins de leur territoire. Quels que soient leur âge, leur formation, leur lieu d'habitation ou leur parcours, l'association est là pour les accompagner.



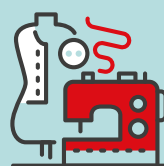
7%

AGRICULTURE



1%

ART, CULTURE
& LOISIRS



5%

ARTISANAT



6%

BÂTIMENT



17%

COMMERCE
SÉDENTAIRE



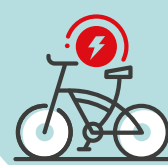
8%

COMMERCE
AMBULANT



9%

RESTAURATION
& HÔTELLERIE



11%

TRANSPORT



9%

SERVICES
À LA PERSONNE



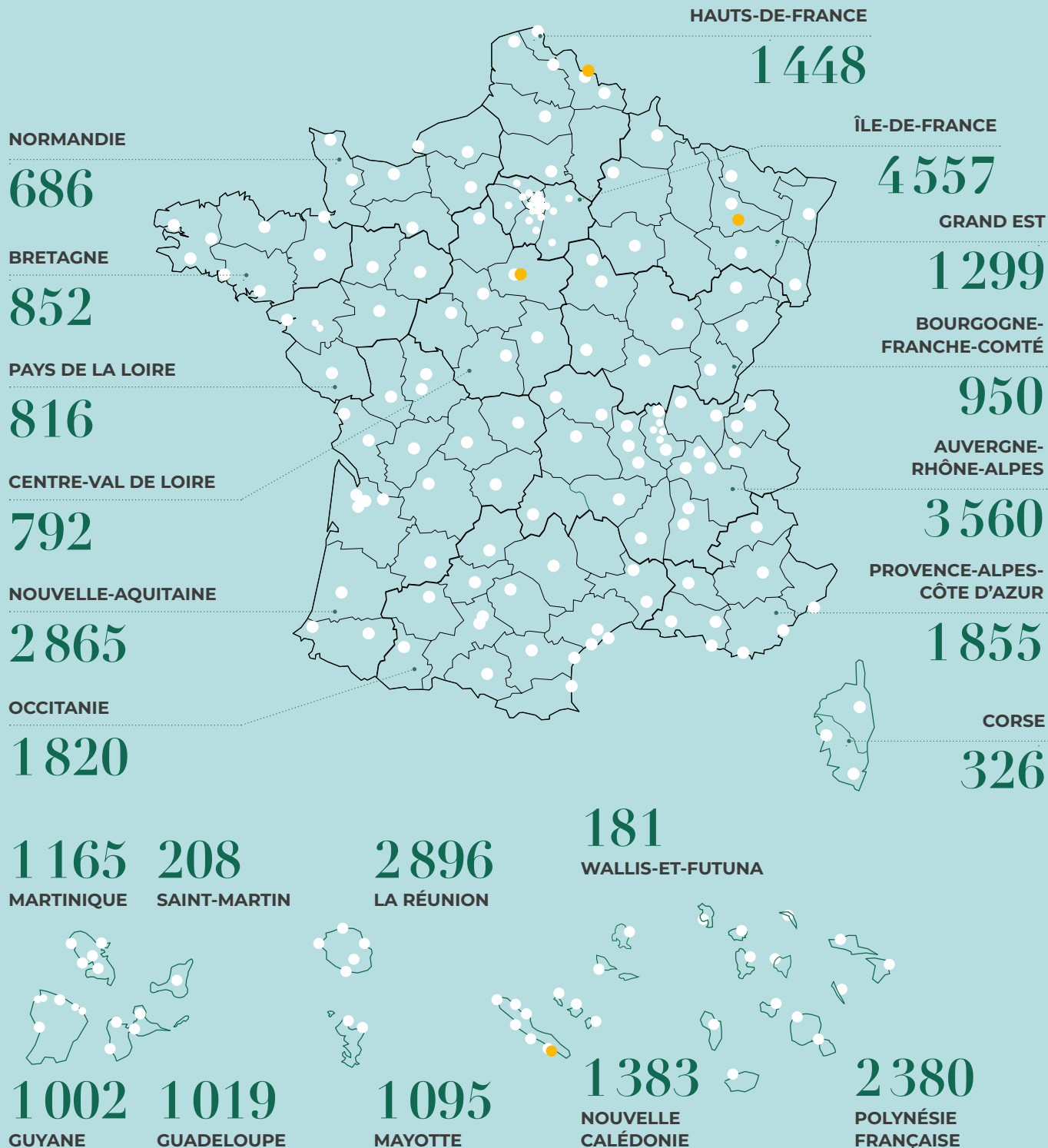
26%

AUTRES
SERVICES


195 AGENCES ADIE

NOMBRE DE CLIENTS FINANCÉS

- AGENCES ADIE
- PLATEFORMES RELATION CLIENT





A photograph of a shoe repair workshop. In the background, wooden shelves are filled with various styles of sneakers, including some with national flags like the Cuban and Brazilian flags. A person's arm in an orange t-shirt is visible on the left. In the foreground, a wooden workbench is cluttered with tools, glue, and shoe parts. A green mat is on the table, and a red ribbon is draped across it. A black bag with colorful patches is hanging on the wall behind the workbench.

« J'ai toujours été passionné de mode. Adolescent, j'avais peu de moyens, mais j'étais soigneux, ce qui me permettait de revendre mes vêtements et mes baskets pour en acheter de nouveaux. Et puis j'ai réalisé que je pourrais vivre de cette activité ! J'ai d'abord intégré une couveuse, qui m'a permis de financer l'achat de produits d'entretien et de machines pour restaurer les chaussures abîmées par le temps. Alors que la plupart des gens les jettent dès qu'elles sont sales, j'aime rallonger au maximum leur cycle de vie. C'est ce qui me permet de pratiquer des prix éco-responsables sur des baskets de marques iconiques. Grâce à l'accompagnement de l'Adie, mon association « Save my shoes », au bout d'un an d'existence, a été transformée en micro-entreprise et j'ai pu ouvrir, fin 2023, une boutique dans le local d'une ancienne mercerie, en plein centre-ville de Martigues ! »

**Glenn, fondateur
de « Save my shoes »**

35 ANS D'ENGAGEMENT

2023 a été marquée par la reconnaissance de notre plaidoyer. Elle témoigne du fait que nos actions ne se limitent pas à des initiatives locales, mais qu'elles contribuent à façonner le dialogue national sur les enjeux cruciaux d'insertion par l'activité économique. Notre engagement se caractérise aussi par notre rôle dans la promotion d'une transition écologique équitable et inclusive.

Reconnaître le travail indépendant comme voie de retour à l'emploi

■ En 2023, l'une de nos grandes victoires est l'adoption de l'amendement, proposé par l'Adie, inscrivant les structures d'accompagnement à la création d'entreprise au sein du réseau France Travail, dans le cadre de la loi Plein Emploi. Cette décision nous permet de renforcer, partout sur le territoire, notre coopération avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion pour offrir le meilleur accompagnement possible à nos entrepreneurs. L'affirmation du soutien de l'État se manifeste aussi par la reconduction du programme "inclusion par le travail indépendant" (PITI).

Cette année, 502 000 euros de primes PITI ont été distribués aux jeunes de moins de 30 ans pour la création de leur activité.

Engager une transition écologique inclusive

■ Pour répondre à l'élan qui pousse de plus en plus d'entrepreneurs à mettre en place des actions écologiquement responsables au sein de leur activité, ou à mettre la transition écologique au cœur même de leur projet d'entreprise, l'Adie a fait évoluer son offre. Nous avons créé, en

complément d'un microcrédit, le « prêt d'apport en capital pour la transition écologique », un prêt « vert » à taux zéro pouvant aller jusqu'à 3 000 €. Ateliers, webconférences, fiches pratiques et conseils individualisés gratuits sont mis en place pour sensibiliser et accompagner les entrepreneurs face à ces enjeux.

Pour aller plus loin et afin de mieux comprendre et réduire notre impact sur la planète, nous nous sommes engagés dans la réalisation de notre bilan carbone.

En 2023, nous avons mis en place un comité d'orientation réunissant salariés, bénévoles et spécialistes externes. Nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à ces sujets grâce à des événements, destinés à informer et mobiliser.

Faire rayonner le microcrédit à l'international

■ En mai 2023, l'Adie a co-organisé la conférence du Réseau européen de microfinance, que Laure Coussirat-Coustère, notre Directrice générale adjointe, préside depuis 2 ans. 200 participants, venus de toute l'Europe, ont participé à 3 jours d'ateliers destinés à partager les savoir-faire et les bonnes pratiques d'accès des plus fragiles au microcrédit et à

l'accompagnement à la transition écologique.

Au Liban, l'Adie poursuit le projet « Tarik Akhdar », qui vise à soutenir les petites coopératives agricoles. Avec ses partenaires, la SIDI, Fair Trade Lebanon et Al Majmoua, l'Adie mène ce projet qui renforce les capacités des agriculteurs et des parties prenantes. L'Adie a également conduit une étude sur les freins à l'emprunt des coopératives agricoles pour proposer, avec Al Majmoua, un produit financier adapté aux besoins locaux.

En 2023, 56 collaborateurs ont été mobilisés lors de formations internes, d'interventions dans des cursus universitaires de solidarité internationale, d'animation de conférences mondiales et de missions de coopération entre institutions de microfinance.

895

PRÊTS
D'APPORT
EN CAPITAL -
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
(PAC-TE)

502

PRIMES
DISTRIBUÉES
AUX MOINS
DE 30 ANS

Au service des femmes entrepreneurs

Ambition forte de notre plan stratégique 2022/2024, le développement de notre activité auprès des femmes a fait l'objet de plusieurs actions : 11 sessions de formation au sujet des discriminations et des freins à l'entrepreneuriat des femmes, 1 parcours d'e-learning dans notre plateforme de formation à distance et la mise en place d'un groupe de 26 référents dédiés, réunissant salariés et bénévoles. En 2023, nous avons financé 11 639 cheffes d'entreprise, ce qui représente 44% de nos clients.



« Tremplin » poursuit sa lancée

Le programme « Tremplin », qui oriente les entrepreneurs dans la formalisation de leur activité, s'est encore déployé : des formations ont été proposées sur les sites volontaires, des échanges d'expériences ont été facilités par un collectif de conseillers spécialisés et des partages de pratiques ont été organisés. En 2023, 1 596 entrepreneurs comme Hélène, photographe en Guadeloupe, ont ainsi été accompagnés de façon dédiée.

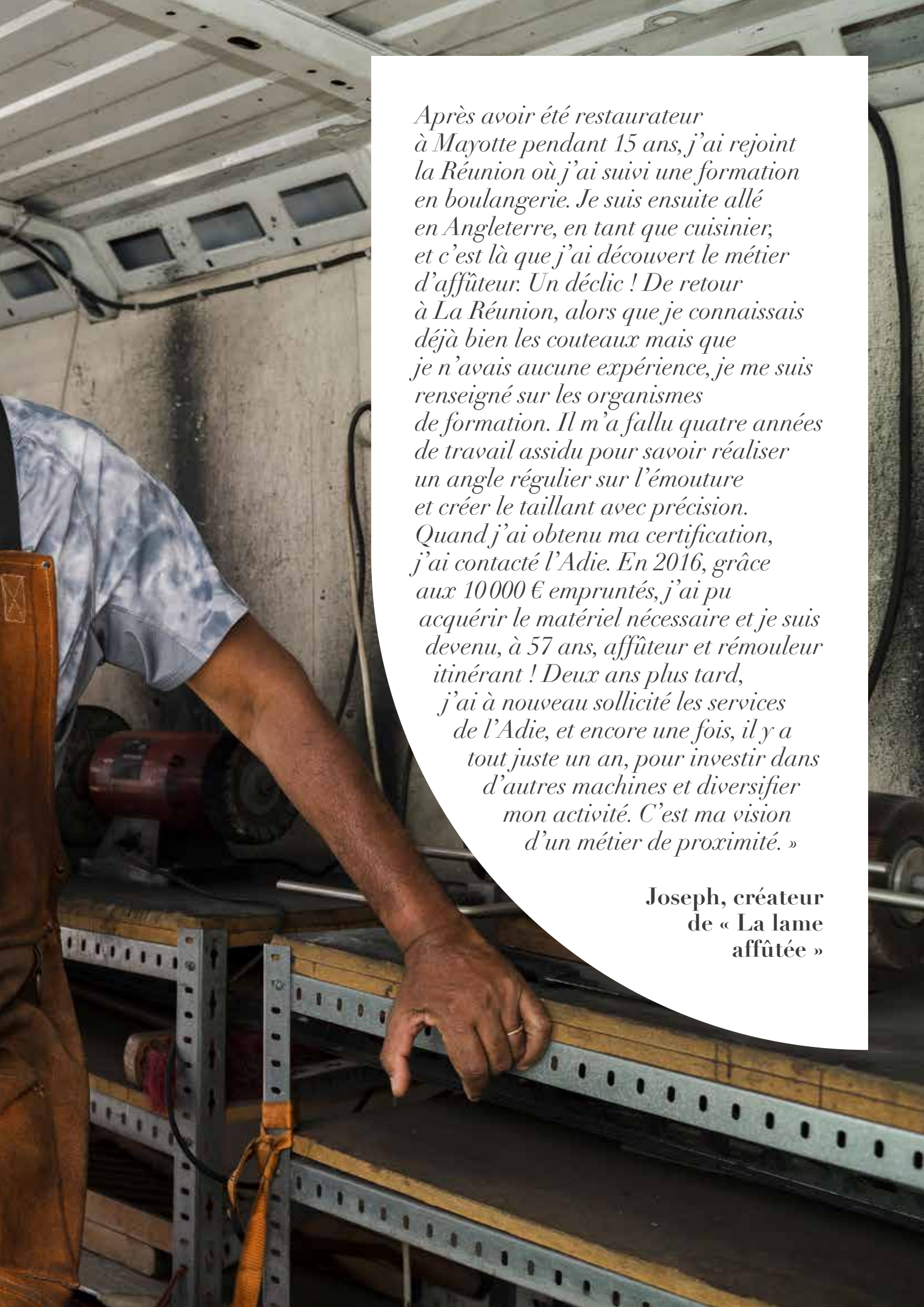


30 ans en Nouvelle-Aquitaine

L'Adie s'est implantée en Nouvelle-Aquitaine il y a 30 ans avec une première agence à Bordeaux. Depuis, 12 autres agences ont ouvert et les 43 salariés et 172 bénévoles de l'association ont permis à plus de 23 400 personnes de créer leur propre entreprise et de devenir des acteurs économiques à part entière. Salariés, bénévoles, partenaires et entrepreneurs se sont réunis le 9 mai à Bordeaux pour célébrer cet anniversaire.



QEELINK



Après avoir été restaurateur à Mayotte pendant 15 ans, j'ai rejoint la Réunion où j'ai suivi une formation en boulangerie. Je suis ensuite allé en Angleterre, en tant que cuisinier, et c'est là que j'ai découvert le métier d'affûteur. Un déclic ! De retour à La Réunion, alors que je connaissais déjà bien les couteaux mais que je n'avais aucune expérience, je me suis renseigné sur les organismes de formation. Il m'a fallu quatre années de travail assidu pour savoir réaliser un angle régulier sur l'émouture et créer le taillant avec précision. Quand j'ai obtenu ma certification, j'ai contacté l'Adie. En 2016, grâce aux 10 000 € empruntés, j'ai pu acquérir le matériel nécessaire et je suis devenu, à 57 ans, affûteur et rémouleur itinérant ! Deux ans plus tard, j'ai à nouveau sollicité les services de l'Adie, et encore une fois, il y a tout juste un an, pour investir dans d'autres machines et diversifier mon activité. C'est ma vision d'un métier de proximité. »

**Joseph, créateur
de « La lame
affûtée »**

35 ANS DE PROXIMITÉ

En 2023, la mise en place d'outils nouveaux et de pratiques managériales innovantes a permis à nos équipes de se consacrer davantage à l'accompagnement et au soutien de nos entrepreneurs. Cette amélioration de notre efficacité opérationnelle a renforcé notre capacité à offrir un service encore plus personnalisé et adapté, pour la réussite des projets de nos clients.

30 467

ENTRETIENS
DIAGNOSTICS
RÉALISÉS
PAR LES
CONSEILLERS
ET LES
BÉNÉVOLES

9,5

NOTE MOYENNE
DE SATISFACTION
DES PERSONNES
AYANT OBTENU
UN
MICROCRÉDIT

Être toujours plus près des entrepreneurs

► Notre objectif : recentrer le temps et le travail de nos collaborateurs sur la création et le renforcement des relations avec les entrepreneurs. Cette orientation stratégique souligne notre engagement pour une approche dédiée à leurs projets : la qualité de la compréhension approfondie de leurs besoins spécifiques est au cœur de nos activités, notamment dans le cadre de « l'aller vers ». Nous avons ainsi poursuivi notre accompagnement avec plus de 4600 actions de terrains et événements organisés sur tout le territoire.

Aller à la rencontre de tous les créateurs d'entreprise est au cœur de la mission des équipes de terrain. Au-delà des actions quotidiennes, cette ambition s'incarne au travers des « Rendez-Vous de l'Adie », trois temps forts de l'association organisés en février, en juin et en octobre, durant lesquels nos salariés et nos bénévoles vont au-devant des porteurs de projet afin de faire savoir qu'il est possible d'entreprendre partout et à tout âge et propose des ateliers, conférences, rencontres avec des entrepreneurs, portes ouvertes durant 5 jours. En 2023, ce sont 1 511 événements qui ont été organisés et 10 000 personnes qui ont été sensibilisées aux offres et services de l'Adie à l'occasion de ces 3 semaines de campagne.

Accompagner un projet dans toutes ses étapes

► Pour pérenniser le lien de confiance avec nos clients et lever les éventuels freins à l'accompagnement post-financement, nous avons poursuivi notre offre de diagnostics de besoins. En 2023, 22 299 clients ont bénéficié de ce service indispensable à un suivi efficace et personnalisé. D'autres services d'accompagnement ont été déployés cette année.

Constatant un besoin de connaissance de nos clients sur les modalités d'accès aux dispositifs d'accès aux droits pour les travailleurs indépendants (santé, aides sociales, prévention, etc.), un guide complet a été réalisé et diffusé au sein du réseau. Des contenus dédiés ont également été construits pour intégrer la formation initiale des nouveaux conseillers. Sur l'année, **451** personnes ont été accompagnées dans leur démarches d'immatriculation et **1 194** ont bénéficié d'un service d'appui dans le cadre de leurs démarches administratives, sociales ou fiscales.

Faciliter la mise en réseau

► Pour aider les entrepreneurs à développer leur réseau, l'Adie a créé des Clubs Adie locaux, qui réunissent créateurs expérimentés et porteurs de projet.

Ces rencontres permettent de lever les barrières initiales à la création, d'échanger sur des sujets pratiques et de se constituer un carnet d'adresses local. L'Adie compte désormais 15 clubs partout en France qui ont rassemblé 454 participants lors de 53 sessions. Une formation à la construction et au développement du réseau a également été conçue pour un déploiement en 2024.

Création du conseil des créateurs et créatrices

Afin de donner la parole à nos entrepreneurs pour mieux adapter notre offre et nos façons de travailler, nous avons créé, en 2023 un « conseil de créateurs et créatrices d'entreprise ». Réunissant 12 clients financés et accompagnés par l'Adie, dans différentes régions cette initiative a permis un échange fructueux entre bénéficiaires, salariés et bénévoles de l'Adie autour des questions de communication, d'offres et de services digitaux. Organisée au siège autour d'ateliers et d'échanges, cette expérience, lancée au printemps et reconduite à l'automne, se poursuivra à raison de 2 à 3 rencontres annuelles.



Campagne avec l'Urssaf en Midi-Pyrénées

L'Adie et l'Urssaf Midi-Pyrénées ont organisé, en mars, une campagne régionale à destination des travailleurs indépendants en début d'activité. Au total, 8 ateliers se sont tenus dans autant de départements et un webinaire de rattrapage a aussi été créé ! Une belle réussite commune qui a permis de rencontrer 173 participants et de les informer sur les formalités obligatoires, la protection sociale, les financements et les solutions d'assurances.




Opération Mafate

Pour aller à la rencontre des futurs entrepreneurs et leur présenter nos services, les conseillers de l'Adie de La Réunion ont mené, au mois de mai, l'« Opération Mafate ». Bien chaussés et équipés, ils ont parcouru le cirque le plus sauvage et le plus accidenté de l'île ! Cette initiative a permis de mieux nous faire connaître et d'envisager de nouvelles actions avec notre partenaire France Services.







« Après une longue période d'épuisement professionnel et un divorce, je devais aller de l'avant, mais j'étais persuadée de ne pas avoir l'énergie nécessaire.

J'ai pourtant entamé un parcours de création d'entreprise, fait l'acquisition d'une maison avec une grange, et j'ai contacté l'Adie. Ma conseillère a cru en mon projet et m'a redonné confiance en moi ! Elle m'a également accompagnée sur le volet administratif.

J'ai osé créer un magasin, chez moi, dans ma grange, à Yenne, dans les montagnes de l'avant pays savoyard... et changer radicalement de vie !

Je mesure à quel point je me suis battue pour y parvenir. »

**Annabelle, fondatrice
d'« Au Marché Bio »**

35 ANS DE CRÉATIVITÉ

L'année 2023 a été caractérisée par des innovations notables, destinées à faciliter l'accompagnement de nos entrepreneurs. Ces changements ont été conçus pour améliorer l'efficacité de nos processus internes et renforcer notre capacité à répondre à leurs besoins spécifiques.

1 459

PERSONNES
FORMÉES
VIA LE
PROGRAMME
« J'ENTREPRENDS
AVEC L'ADIE »

Proposer une offre toujours plus adaptée et efficace

► Axe fort de notre plan stratégique, l'offre « J'entreprends avec l'Adie » s'est déployée dans nos directions régionales. Destinée à accompagner les porteurs de projets dès l'élaboration de ceux-ci et à faciliter leur accès au microcrédit, la formation s'est perfectionnée et étendue avec la mise à disposition, pour les équipes du réseau, de l'ensemble des outils d'animation. Fin 2023, 60 sites, dans 11 directions régionales, proposent régulièrement cet accompagnement, pour plus de 200 sessions et 1400 participants ! Plus de 300 ont, depuis, créé leur entreprise avec un microcrédit de l'Adie.

Pour pallier le manque de fonds propres de la plupart des entreprises soutenues par l'Adie, nous avons étendu, en complément du microcrédit, notre offre de produits capables de consolider leur financement. Le Prêt Apport en Capital Solidaire (PAC-S) qui permet d'obtenir jusqu'à 3 000 euros, immédiatement disponibles mais remboursables jusqu'à 1 à 2 années après le lancement d'une activité.

3 111

PRÊTS APPORT
EN CAPITAL
SOLIDAIRES
(PAC-S)

Offrir des services pratiques, accessibles et innovants

► Nous avons poursuivi et amplifié notre action de développement et d'enrichissement de notre palette de services à distance. Voulu pour permettre aux équipes de terrain de se concentrer davantage sur le développement, l'accompagnement et la relation clients, cette simplification et cette optimisation s'affirment avec :

- **L'Espace connecté.** Entièrement personnalisé, il a été livré fin 2023 et permet le regroupement, en lieu sûr et facilement accessible, des démarches effectuées par le visiteur. Il réunit aussi les informations liées au prêt et propose une relation conseiller facilitée. Plus de 20 000 personnes se sont déjà connectées sur ce nouvel espace.

- **Le formulaire de prise de rendez-vous en ligne.** Sa refonte, effectuée au printemps, a permis une nette augmentation du volume de prospects. En interne, un nouvel outil permettant la prise de rendez-vous selon des critères de géo-localisation, a quant à lui permis de réduire le temps d'attente en proposant davantage de choix aux clients.

- **L'espace sécurisé « Mes documents ».** Il permet maintenant à tous d'y télécharger, en toute sécurité, leurs pièces justificatives, avant ou après un rendez-vous.

S'organiser et répondre efficacement aux besoins

► En 2023, un « Pôle d'Appui au Réseau et aux Clients » a été mis en place, avec pour mission de venir en soutien aux conseillers. Cette équipe centralisée prend en charge des missions variées, de l'organisation de rendez-vous, au suivi de la mise en conformité des dossiers, jusqu'à la signature et au décaissement de prêts. Depuis septembre 2023, plus de la moitié des prêts décaissés sont pris en charge par le PARC.

En parallèle, nous avons développé la distribution de microcrédits mobilité à distance, en complément des actions menées sur le terrain par les équipes. Aujourd'hui, ce sont nos conseillers en ligne qui assurent 40 % de leur distribution.



L'équipe du Pôle d'Appui au Réseau et aux Clients installée à Roubaix.



Les grandes idées des Créadie

Fatimé et Marie-Christine, couturières, Robin, créateur de chaussures pour personnes à mobilité réduite, Constance, traiteuse, Laurent, maraîcher et Juliane, tondeuse de lamas, sont les lauréats 2023 du concours national Créadie en partenariat avec Azulis Capital, la Fédération Nationale des Banques Populaires, le Crédit coopératif et le Fonds de dotation Biocoop. Ils se sont distingués par leur engagement, leur capacité de résilience et l'impact de leur initiative sur leur propre vie et leur territoire.

Nouvelle Impulsion à Nancy

Pour poursuivre leur action dans le champ de l'insertion par l'activité économique, l'Adie et le Groupe VALO' ont lancé la première « Entreprise d'insertion par le travail indépendant » (EITI) du Grand Est en Meurthe-et-Moselle. Nommée « IMPULSION », cette structure permet à des micro-entrepreneurs de bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel et commercial, d'une mise en réseau, et d'accéder à des chantiers contractualisés par l'entreprise, leur garantissant une activité régulière. « IMPULSION » a apporté plus de 140 000 € de chiffre d'affaires aux travailleurs indépendants qu'elle accompagne.




La création d'entreprise est un jeu !

En partenariat avec « The Funky Geek Club », l'Adie a inauguré son premier événement « Créaplay » à Stains, au mois de juin. Cette journée, dédiée à la création d'entreprise et rythmée par différents ateliers thématiques, a été l'occasion d'expérimenter ces questions de façon ludique grâce au jeu vidéo. 34 femmes ont ainsi pu s'affronter dans le cadre d'un tournoi interactif ! Cet événement a permis à chacun de se dépasser pour atteindre son objectif, d'améliorer la communication et la cohésion d'équipe.



M. Nitha
Srilanka

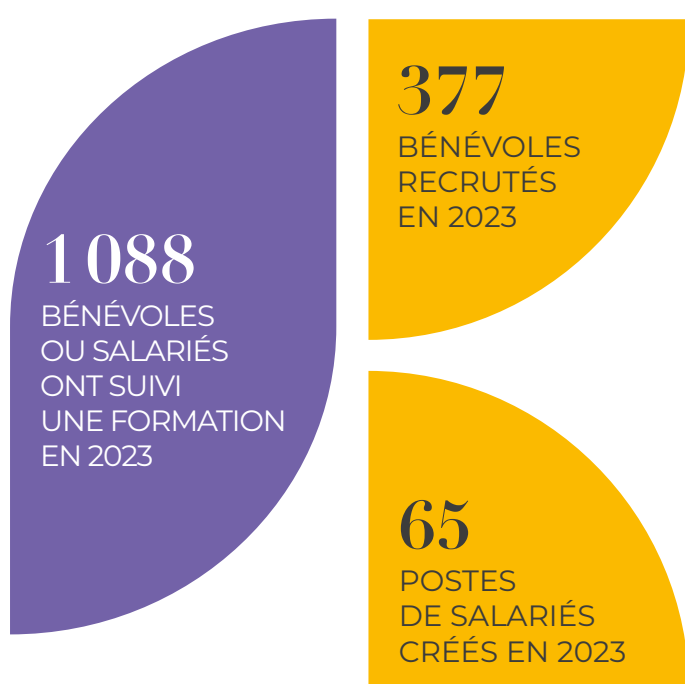


« Mon changement de vie démarre en Malaisie, que ma fille, mon mari et moi, rejoignons pour fuir le Sri Lanka en guerre. Nous y obtenons le statut de réfugiés politiques et y restons 9 ans. Comme je ne pouvais pas y travailler en tant que comptable, j'ai dû m'adapter : j'ai appris la cuisine, suivi des formations et je me suis lancée comme traiteuse. En 2015, ma fille et moi sommes arrivées en France. J'ai d'abord démarré la même activité grâce à l'aide de l'association « Meet My Mama ». Ensuite, et parce que je voulais prendre mon indépendance, j'ai rencontré l'Adie. Après seulement deux rendez-vous, mon conseiller, Thierno, m'a accordé un microcrédit me permettant de créer une cuisine professionnelle, à quelques pas seulement de l'appartement où je m'occupe de ma mère, aujourd'hui très malade. Philippe, qui est bénévole, m'accompagne quant à lui pour toutes mes démarches administratives. Toutes ces étapes m'ont permis de lancer mon activité. »

**Nitharshini, créatrice
de « Nitha Traiteur »**

35 ANS DE COLLECTIF

En 2023, nous avons renforcé notre structure pour mieux répondre aux défis liés à notre croissance et favoriser un environnement de travail dynamique et collaboratif pour nos salariés, nos bénévoles et nos créateurs d'entreprise.



Développer et renforcer nos équipes sur tout le territoire

► Pour soutenir notre déploiement et accompagner au mieux nos 2 000 salariés et bénévoles, nous avons renforcé nos équipes de ressources humaines. 14 postes de responsables de développement ressources humaines, un par direction régionale, ont été ouverts.

Afin de poursuivre et réaliser notre promesse écologique, nous avons formé et animé des référents régionaux Transition Écologique Inclusive. Leur mission consiste à sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs aux enjeux écologiques, à stimuler la prise de conscience collective et à catalyser des changements concrets au sein de nos pratiques quotidiennes. En 2023, ce sont 443 collaborateurs qui ont été touchés par un atelier de sensibilisation à la transition écologique.

Faire évoluer nos pratiques managériales

► Au cours de l'année écoulée, nous avons organisé des séminaires de culture et pratiques managériales, au sein de chaque direction régionale et direction du siège. Réunissant près de 150 personnes, ces événements ont permis de consolider la culture et les référentiels communs.

Créer les projets de demain

► L'année 2023 a aussi été marquée par la naissance de la 1^{ère} promotion d'"Adinoveurs". « Adie nov' » est un dispositif intraprenarial destiné à nos salariés et bénévoles. Il leur offre l'opportunité de devenir acteurs de changements, par la conception, le développement et la mise en œuvre de leurs propres projets. Cette année, ce sont 42 projets, mobilisant 77 personnes, tous métiers confondus, de la Lozère à la Guadeloupe, qui ont été présentés, pour 17 retenus. 8 équipes se sont depuis lancées, en incubation, avec un monitoring et un accompagnement dédié. Une 2^e promotion est déjà prévue pour janvier 2024.

30 ans d'un partenariat unique

Le 2 octobre, BNP Paribas et l'Adie ont célébré le partenariat historique entre le Groupe et l'Association et scellé trois nouvelles années d'engagement de la Fondation BNP Paribas. Cette nouvelle convention marque notre volonté commune de poursuivre le développement du microcrédit en France à travers le financement direct, la philanthropie, le mécénat de compétences, l'innovation financière et l'investissement solidaires.



Deuxième édition de la campagne bénévolat

En septembre, toutes les équipes de l'Adie se sont mobilisées pour organiser une grande campagne de bénévolat, partout en France, et attirer 200 nouvelles personnes ! Au programme : des webinaires à distance, des portes-ouvertes d'agences et des rencontres pour échanger de façon directe et chaleureuse avec les bénévoles déjà engagés et les conseillers de l'association, à l'image du duo complice formé par Charlène et Françoise, à Nîmes.



Lancement du « Coq Créa »

À l'occasion de la 9e édition de « Big », Bpifrance et ses 26 réseaux partenaires membres du Collectif Cap Créa, auquel appartient l'Adie, ont lancé le « Coq Créa », une nouvelle communauté destinée à faire rayonner l'entrepreneuriat et l'importance de l'accompagnement. Farid, fondateur de « Goal Motion », accompagné et financé par notre association, fait partie des 25 créatrices et créateurs fers de lance de cette communauté et premiers ambassadeurs du « Coq Créa ».



Hackathons

Les 19 et 20 juin dernier, nous avons lancé une initiative stimulante en organisant un hackathon. Ces journées, centrées sur l'amélioration du partage de pratiques et d'expériences a créé, pour nos équipes, un espace de collaboration favorable à l'émergence de nouvelles idées et d'améliorations innovantes de nos pratiques internes. Encourageant la coopération transversale entre salariés et bénévoles, d'hexagone ou d'outre-mer, cette rencontre nous a permis d'échanger nos connaissances, de confronter nos défis opérationnels et d'optimiser nos processus pour favoriser une culture d'apprentissage commune et continue. Ces événements d'intelligence collective, voulus par le plan stratégique, se poursuivront en 2024.

LA GOUVERNANCE

LE BUREAU



De gauche à droite :

Marie-Caroline BONNET-GALZY, Vice-Présidente et Présidente du Comité d'audit, Inspectrice générale des affaires sociales

Bruno SALMON, Vice-Président, membre du Comité financier, ancien Président de BNP Paribas personal finance (Cetelem), ancien Président de l'Association française des sociétés financières

Claude DÉCHELETTE Coordinatrice nationale des bénévoles et membre du Comité d'audit, bénévole de l'Adie en Île-de-France, ancienne Directrice du marketing opérationnel d'Air France - KLM

Frédéric LAVENIR, Président, ancien Directeur général de CNP Assurances

Dominique COMBES, Bénévole à Marseille, ancienne cheffe de service à Pôle emploi

Éric DEJOIE, Trésorier, Président de MBO Partenaires

(Absent sur la photo)
Jean-Marc JANAILLAC Secrétaire, membre du Comité financier et du Comité d'audit, ancien Président Directeur général d'Air France - KLM

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie ADELIN-PEIX
Représentant Bpifrance,
Directrice exécutive

Philippe BAILLY
Représentant la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, Responsable des marchés des professionnels et des petites entreprises

Michel BERNARD
Ancien Directeur général de Pôle emploi

Jean-Paul COURTOIS
Représentant le Crédit Coopératif, Directeur général adjoint

Marie-Josée JUMEZ
Bénévole à Amiens

Marie DEGRAND GUILLAUD
Ancienne Directrice générale adjointe de l'Adie, Directrice générale chez Nickel

Édouard DELMON
Représentant BPCE, Directeur du développement groupe BPCE

Denis DEMENTHON
Représentant France Active, Directeur général

Philippe DÉTRIE
Entrepreneur, Créateur du Salon du Management

Flora DOUBILET
Entrepreneure

Alain GIRON
Représentant la Fédération Nationale des Banques Populaires, Directeur général

Pierre MENET
Représentant la Caisse des Dépôts, Chef du Service Investissements Intermédiés

Vincent MERCIER
Président d'Adie Microfranchise Solidaire Investissement

Cédric PHOJO
Entrepreneur

Thierry SIBIEUDE
Professeur à l'ESSEC

Antoine SIRE
Représentant le Groupe BNP Paribas, Directeur de l'engagement d'entreprise



Comité de direction

(de haut en bas et de gauche à droite)

David BOUSSEAU

Audit et contrôle interne

Laure COUSSIRAT-COUSTERE

Directrice générale adjointe

Fabrice GEISTLICH

Conformité

Matthieu BARRIER

Opérations

Emmanuel LANDAIS,

Directeur général

Hortense PELTIER

Communication

Samir SLIMANI

Systèmes d'information

Sébastien L'AOT

Directeur général adjoint

Alexandre RUTECKI

Partenariats

Marc OLIVIER

Finances

Nicolas HAMEL

Directeur du Fonds Adie

Xavier FABRE

Proximité

Bruno GAUTIER

Développement

Olivia REVEILLEZ

Risques crédit

Soon GODARD

Ressources humaines

(Absente sur la photo

Alice ROSADO Directrice générale adjointe)

Directeurs et directrices régionaux

(de haut en bas et de gauche à droite)

Grégoire HÉAULME

Île-de-France / Centre - Val de Loire

Ségolène THOMAS Nouvelle-Calédonie / Wallis et Futuna

Christophe NICAUD

Occitanie

Étienne TAPONNIER

Auvergne-Rhône-Alpes

Sébastien CHAZE

Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse

Jean-Philippe BELLAND

Hauts-de-France

Wendy MOU KUI

Polynésie française

Jean-Marc EWALD

Nouvelle-Aquitaine

Angèle MIGNONAC

Grand Est / Bourgogne Franche-Comté

Fabienne KERZERHO

Bretagne / Normandie / Pays de la Loire

Jérôme TRINELLE

Guadeloupe / Martinique / Saint-Martin / Guyane

David GONDONNEAU

Réunion / Mayotte

 LA DIRECTION

LES PARTENAIRES NATIONAUX

L'efficacité de l'action de l'Adie et son impact social sont reconnus par ses partenaires. La puissance publique remarquablement investie, les banques, leviers du financement des porteurs de projets, ou encore les grandes entreprises et ETI, au titre de leur RSE, sont engagées avec l'Adie pour créer plus de cohésion sociale et territoriale par l'inclusion financière et économique.



Nicolas Dufourcq
Directeur général
de Bpifrance

« D'après l'Indice entrepreneurial français 2023, l'entrepreneuriat continue de fleurir en France avec un tiers des français engagés dans une dynamique entrepreneuriale.

Néanmoins, beaucoup d'intentionnistes n'osent pas encore franchir le pas du fait d'inégalités persistantes dans l'accès à l'accompagnement et au financement, seuls gages de succès.

C'est pourquoi le collectif Cap Créa, dont fait partie l'Adie, porte l'ambition de doubler le nombre de créateurs soutenus, générateurs de valeur ajoutée et d'emploi.

L'Adie joue un rôle majeur dans ce collectif en présentant une stratégie de croissance forte, qui repose sur une action volontariste en direction des publics éloignés de l'emploi qui rencontrent notamment des freins administratifs et bancaires.

En 2024, nous souhaitons renforcer ces actions en faveur des entrepreneurs des quartiers.

La mobilisation de l'Adie dans le Programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sera déterminante, en poursuivant par exemple le déploiement du dispositif CitésLab et en se positionnant sur le nouveau Prêt d'honneur Quartier afin de faciliter l'accès au financement des créateurs des QPV.

De même, l'Adie sera un acteur de premier plan dans la structuration du volet entrepreneurial de France Travail, qui prévoit un accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi.

L'Adie est et restera un partenaire de confiance pour épauler au quotidien les entrepreneurs français. Ensemble, redonnons de la fierté à tous ces entrepreneurs, dans toute leur diversité, en brisant leur solitude. »



Isabelle Giordano
Responsable mécénat
du Groupe BNP Paribas
et Déléguée générale
de la Fondation
BNP Paribas

« Avoir l'idée, l'envie et la volonté est indispensable pour se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise mais ne suffit pas. Des barrières, des freins et des biais existent pour franchir le pas.

Rendre possible l'impossible, en soutenant celles et ceux qui ont un projet de microentreprise, indépendamment de leur manque de capital, de diplôme, de relation, est une spirale inclusive vertueuse, en laquelle nous croyons profondément avec l'Adie.

Faire prendre conscience y compris dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la ville (QPV) que la création d'entreprise est accessible est un formidable levier d'inclusion où la diversité des parcours et la mixité font la richesse et le dynamisme de l'entrepreneuriat en France. En 2023, ce sont 5 000 personnes issues des QPV qui ont bénéficié de l'accompagnement de l'Adie. Accélérer l'inclusion en favorisant l'insertion professionnelle et la création d'emplois est un engagement historique de la Fondation BNP Paribas auprès de l'Adie depuis plus de 30 ans. Bravo à celles et ceux qui se lancent pour créer leur propre emploi. Nous sommes et restons à leurs côtés !

Dès aujourd'hui et pour demain, je rêve d'une Adie qui défende des projets qui ont un impact positif et du sens pour la société. Booster et privilégier les entrepreneurs qui intègrent dans la construction de leur projet des critères d'impact est un levier d'actions supplémentaires pour favoriser celles et ceux qui s'engagent pour un monde meilleur et se préoccupent des générations futures. Sensibiliser, former et informer les porteurs de projet sur leur responsabilité quant à leur impact environnemental et sociétal est un enjeu important pour faire bouger les lignes et favoriser le changement. »

LES PARTENAIRES NATIONAUX



Alain Giron
Directeur général
de la Fédération
nationale
des Banques
Populaires

« Pour la 14^e année consécutive, les Banques Populaires sont la première banque des entreprises* en France. Créées par et pour les entrepreneurs, elles accompagnent sur tous les territoires, tous les créateurs d'entreprise, et démontrent que la réussite peut avoir de multiples visages.

Depuis 25 ans, les Banques Populaires soutiennent l'Adie et en sont le premier partenaire financier. Notre partenariat est complet, et prend plusieurs formes : financier, bien sûr, mais

aussi avec l'accompagnement de nombreux bénévoles issus des Banques Populaires ou au travers de l'attention portée aux jeunes créateurs (via le Prix Créadie Jeunes ou des dispositifs spécifiques).

Nous continuerons de partager cette conviction commune que « faire entreprise » est un moyen enthousiasmant et exigeant de trouver sa place dans la société.

2024 est une année olympique et nous relèverons ensemble de nouveaux challenges ! »



Vanessa Engel
Responsable
Philanthropie,
France.
J.P. Morgan

« En 2023, l'Adie a poursuivi le déploiement d'un programme ambitieux d'accompagnement des femmes entrepreneures.

Le soutien au développement des micro et très petites entreprises reste un axe majeur des engagements de J.P. Morgan Chase et nous portons une attention particulière aux femmes entrepreneures.

Ce programme englobe des aspects d'organisation interne, propose des formations

au sein de l'Adie et identifie des pistes d'accompagnement renforcé, grâce à l'engagement de tout un écosystème d'acteurs locaux, particulièrement en Île-de-France.

C'est un programme ambitieux qui illustre la capacité de l'Adie à innover pour mieux répondre aux besoins des publics accompagnés, collaborer avec d'autres acteurs du territoire tout en jouant un rôle majeur dans l'inclusion économique en France. »

*Étude Kantar PME-PMI 2023 – Banques Populaires
– 1^{re} banque des PME.

LES PARTENAIRES NATIONAUX



Forrest Patterson
Délégué Général
de la Fondation
Michelin
Directeur Mécénat
du groupe Michelin

« La Fondation d'Entreprise Michelin a fait de l'inclusion et de l'égalité des chances un de ses champs d'action prioritaire.

Convaincus par les programmes d'accompagnement proposés par l'Adie aux publics économiquement fragiles, la Fondation d'Entreprise Michelin soutient l'Adie depuis 2019.

Parce que chacun doit pouvoir bénéficier des mêmes chances pour devenir entrepreneur et/ou développer son entreprise.

C'est pourquoi, dès le début de ce partenariat, nous avons choisi d'agir plus particulièrement en faveur d'une mobilité durable et inclusive afin de lever les freins à l'emploi et à l'entrepreneuriat qui sont liés à la mobilité.

Par le biais du microcrédit proposé par l'Adie, nous avons ainsi pu contribuer à répondre aux besoins en mobilité (achat ou réparation de véhicule, permis de conduire, ...) de 150 personnes sur 3 agglomérations à proximité de sites Michelin : Vannes, Epinal et Troyes. Cela a en outre favorisé le maintien et la création d'emplois sur ces territoires. »



Stanislas Bourron
Directeur général
de l'Agence
nationale
de la cohésion
des territoires
(ANCT)

« Voilà près de 10 ans que le CGET et désormais l'Agence nationale de la cohésion des territoires travaille avec l'Adie pour soutenir l'entrepreneuriat, notamment les solutions de microcrédits dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Notre partenariat, renouvelé pour 2024, permettra de poursuivre des projets phares en faveur des habitants des quartiers destinés à les accompagner à sortir de l'économie informelle et à faciliter leur accès à une mobilité verte et inclusive.

Également reconduit en 2024, un partenariat initié en 2023 permettra de poursuivre l'implantation de l'Adie dans les territoires par un accompagnement adapté aux problématiques rurales (mobilités, spécificités de l'entrepreneuriat) et visant à soutenir les microcrédits dans les territoires ruraux.

L'engagement et le savoir-faire de l'Adie, associés au réseau et aux compétences de l'ANCT, permettent de soutenir l'entrepreneuriat en proximité en prenant en compte l'impact social et environnemental de chaque projet »

EN OUTRE-MER



Rémy Rioux
Directeur général
de l'Agence française
de développement

Nous sommes riches d'un partenariat de plus de 20 ans avec l'Adie. Nous soutenons ensemble l'inclusion financière et sociale dans l'espace ultra-marin français et sur le pourtour méditerranéen, notamment au Liban et en Tunisie.

Ce trait d'union dans la durée entre nos deux institutions, c'est Maria Nowak qu'il l'a tissé tout au long de sa vie. Femme visionnaire au parcours de vie exceptionnel, sa force de conviction et sa persévérance ont été essentiels pour le développement du microcrédit en France et en Europe. De sa rencontre avec Muhammad Yunus et la Grameen Bank au Bangladesh et son expérience en Afrique

de l'Ouest, elle a développé un savoir-faire sur le droit à l'initiative économique qu'elle a partagé au sein de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), devenue AFD, et mis en œuvre en France en créant l'Adie. Elle a contribué à changer de nombreuses vies et à permettre aux plus faibles de retrouver un moyen de subsistance, et au-delà, une dignité par leur travail.

Nous sommes les héritiers de son combat et l'accord de partenariat que nous avons signé en cette fin 2023 scelle pour les années à venir notre mobilisation commune au service du développement humain.



Olivier Jacob
Directeur général
des outre-mer

« Administration au service des territoires ultramarins, la Direction Générale des Outre-mer (DGOM) a toujours été pleinement mobilisée pour soutenir l'activité économique et l'accès à l'emploi dans les Outre-mer. C'est en ce sens que nous travaillons étroitement avec l'Adie depuis de nombreuses années. Le financement que nous apportons à l'Adie permet aux ultramarins exclus du marché du travail et du système bancaire

classique de créer leur activité, avec l'objectif de leur permettre de sortir de l'économie informelle et de s'inventer un destin. L'Adie accompagne également les porteurs de projet dans la formalisation de leur activité à travers le programme Tremplin, qui permet aux entrepreneurs d'acquérir des compétences en matière de gestion d'entreprise.

En 2024, un des objectifs clé du partenariat qui nous lie sera d'accompagner davantage d'entreprises dans la sortie de l'économie informelle, notamment à Mayotte et en Guyane.

Dans le contexte actuel, marqué par la persistance de tensions inflationnistes, exacerbant des vulnérabilités déjà existantes, l'Adie est devenue un acteur incontournable, pleinement engagée dans le soutien des économies ultramarines que nous avons à cœur de soutenir. »



Général Claude Peloux
Commandant
du Service militaire
adapté
pour le Ministère
des Outre-mer

« Le Service militaire adapté (SMA) et l'Association pour le droit à l'initiative économique partagent l'ambition de permettre aux jeunes ultramarins, et en particulier des volontaires du SMA, de s'insérer durablement dans le monde du travail. À ce titre, ils ont décidé de concrétiser leur rapprochement en signant une convention de partenariat pour que les volontaires désirant créer leur entreprise puissent bénéficier de l'accompagnement de l'Adie pour réaliser leur projet. Chaque RSMA est

ainsi lié localement avec l'Adie. Une nouvelle étape a été franchie en 2023 avec la création de la Fondation du SMA (FSMA), dont l'Adie est un membre actif du comité exécutif.

La FSMA permet aux jeunes ultramarins qui en font la demande d'être accompagnés, à la fois financièrement et techniquement (information, mécénat de compétence, tutorat pour réaliser leur projet), de la recherche d'emploi à la création d'une entreprise.

L'entrepreneuriat est plus que jamais une voie d'insertion pour les volontaires et la FSMA sera à n'en pas douter le trait d'union indispensable entre les RSMA et les agences locales de l'Adie. »

DES PARTENAIRES EN RÉGION ENGAGÉS

L'action de l'Adie est ancrée dans les territoires, au plus près des entrepreneurs et porteurs de projet. Cet ancrage est le fruit d'un partenariat soutenu avec les partenaires publics et privés, au niveau national comme au niveau local.



Carole Delga
Présidente
de la Région
Occitanie / Pyrénées-
Méditerranée

« En 2022, la Région Occitanie s'est fixé un objectif ambitieux : devenir la première région à économie engagée. À notre niveau, l'enjeu est clair : accompagner toutes les entreprises, dès le départ, dans la transformation de leur modèle.

Pour cela, il faut pouvoir compter sur la force des réseaux d'accompagnement, qui impulsent ces nouvelles dynamiques dans les territoires.

Le partenariat historique que la Région a noué avec l'Adie prouve qu'en Occitanie, nous savons jouer collectif.

En 2023, il a permis d'accompagner 500 créatrices et créateurs via un appui à la structuration financière de leurs projets et l'octroi de financements (prêts d'honneur, microcrédits, etc.).

Notre modèle fonctionne : grâce à l'Adie, le taux de pérennité moyen, à 2 ans, des entreprises créées, atteint 87% ! Ces chiffres, extrêmement encourageants, nous confortent dans notre volonté d'avoir une Région solidaire, inclusive, innovante et entreprenante.

Je me félicite d'observer que, parmi les personnes aidées par l'Adie, 33% sont bénéficiaires des minima sociaux, 25% sont sans diplôme, 45% sont des femmes et 35% des jeunes, c'est-à-dire un public généralement éloigné de l'entrepreneuriat.

En Occitanie, nous devons tous avoir les mêmes chances de réussite, et c'est bien en s'engageant comme le fait l'Adie que nous réussirons à rétablir une réelle égalité des chances ! »



Philippe Beauchamps
Vice-président
de la Région
Hauts-de-France
en charge
des relations
aux entreprises
et de l'emploi,
formation
professionnelle

« La Région Hauts-de-France se réjouit de son partenariat durable avec l'Adie, dont l'expertise et les outils financiers sont au service des habitants qui se lancent dans la création ou la reprise d'une entreprise.

L'entrepreneuriat est une belle aventure, créatrice d'activités et d'emplois, en faveur de laquelle la Région mène une politique volontariste, de la sensibilisation à l'esprit d'initiative des jeunes en cursus scolaire, jusqu'à l'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

Cette ambition régionale ne pourrait toutefois se concrétiser sans un suivi expert et

de proximité auprès des porteurs de projet et des chefs d'entreprise.

Ce travail de terrain est celui que réalisent chaque jour, avec passion, les conseillers et les bénévoles de l'Adie, que je tiens tout particulièrement à remercier de leur engagement.

Par leur étroite collaboration, la Région Hauts-de-France et l'Adie démontrent l'importance d'un accompagnement personnalisé des créateurs et repreneurs d'entreprises afin de leur offrir les meilleures conditions de réussite. »

LES PARTENAIRES RÉGIONAUX



Philippe Guet
Président du conseil
départemental
de Loir-et-Cher

« L'initiative économique, qu'importe le niveau social ou la formation, est un droit qui contribue à la liberté et à l'égalité pour tous.

L'accompagnement personnalisé et l'accès au micro-crédit de l'Adie permettent à des personnes, souvent éloignées du marché de l'emploi, non seulement de réaliser leur projet, mais aussi de contribuer au développement économique de l'ensemble de notre territoire.

Le département est donc fier de soutenir l'Adie triplement présente en Loir-et-Cher, pour répondre aux besoins des Loir-et-Chériens porteurs de projet. Avec l'Adie, le département s'engage toujours davantage dans une démarche positive, en accompagnant les personnes éloignées de l'emploi qui s'engagent dans des projets d'entreprise concrets. Merci à l'Adie pour son action volontaire au service de l'entrepreneuriat populaire. »



Frédéric Ranchon
Président
de la Fédération
du Crédit Mutuel
Massif Central

« En plein cœur du Massif Central, depuis plusieurs années, nous avons tissé avec l'Adie un partenariat solide, alliant expertise bancaire et engagement social.

C'est avec une connaissance partagée de notre territoire, alliée à une confiance réciproque, que nous avons pu mettre en place un partenariat original, qui nous permet d'aller encore plus loin.

Au cœur de cette collaboration, un mécénat de compétences éclaire le chemin vers l'inclusion économique.

L'une de nos salariés a choisi d'offrir ses compétences en gestion financière à l'Adie, en local.

Grâce à son expertise et à sa motivation, des porteurs de projets issus de milieux modestes bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour concrétiser leurs rêves entrepreneuriaux.

Ce partenariat va bien au-delà des chiffres.

Il transforme des vies. Des micro-entrepreneurs accèdent au crédit, créent leur activité et contribuent à la vitalité économique locale.

Pour le groupe bancaire régional que je préside, c'est une fierté de pouvoir concilier performance financière et inclusion sociale. »



« J'ai grandi à Madagascar dans un environnement où le lien avec les agriculteurs et les producteurs locaux est primordial.

Après des études et premières expériences au sein de l'industrie agro-alimentaire, j'ai eu envie de créer une entreprise en phase avec mes valeurs pour donner accès à des produits de qualité, accessibles à tous, tout en respectant les producteurs et la nature.

Mon entreprise, c'est mon objectif de vie, c'est la concrétisation de mon rêve de valoriser les produits angevins et malgaches en faisant dialoguer les savoir-faire de deux terroirs pour favoriser une alimentation saine et durable. Avant de me lancer, je me suis entourée de professionnels.

J'ai suivi des formations sur les étapes de la création d'entreprise et l'Adie a joué un rôle important en me fournissant le soutien financier pour le démarrage de mon activité. »

**Aïna, créatrice
de MIAÏNA**

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ROBUSTE

En 2023, l'Adie a prêté 193 M€ à plus de 33 600 personnes, sous forme de microcrédits ou de prêts apport en capital, en s'appuyant sur son réseau de salariés et bénévoles présents dans 195 antennes partout en France métropolitaine et en Outre-mer. Les comptes sont disponibles sur www.adie.org

CHIFFRES CLÉS

EN MILLIONS D'EUROS	2023	2022	2021	2020	2019
NOMBRE DE PERSONNES FINANÇÉES PAR UN MICROCRÉDIT	35 174	33 487	29 690	26 620	26 218
Encours brut de microcrédits	300,2	250,1	212,7	185,8	168,6
1. RESSOURCES	76,8	70,9	66,9	57,8	57,5
1.1. Marge nette sur prêts	22,2	19,7	18,4	10,6	14,3
1.2. Produits de placements	1,3	0,0	0,1	0,2	0,2
1.3. Ressources externes	53,4	51,1	48,4	47,1	43,0
- Financements publics	32,3	30,4	28,5	26,7	22,1
- Mécénat d'entreprises	5,9	5,7	6,6	7,2	5,4
- Dons	0,3	0,2	0,2	0,4	0,8
- Bénévolat	15,0	14,8	13,2	12,9	14,8
- Mécénat de compétence	0,9	1,1	1,1	1,2	0,6
2. MOYENS MIS EN ŒUVRE	77,1	70,9	62,8	57,3	57,3
- Moyens humains salariés	43,2	37,8	34,3	31,2	28,5
- Moyens humains bénévoles ⁽¹⁾	15,0	14,8	13,2	12,9	14,8
- Moyens humains mécénat	0,9	1,1	1,0	1,1	0,6
- Autres charges y compris en mécénat	18,0	17,2	14,1	12,1	13,4

(1) valorisé selon la méthode décrite dans les comptes 2023, à hauteur de 2 fois le SMIC, sur la base du nombre de jours moyen d'intervention par bénévole sur l'année.

COMPTE DE RÉSULTAT 2023

EN MILLIONS D'EUROS	2023	2022
MARGE NETTE SUR PRÊTS	22,2	19,7
- Marge brute	24,5	20,6
- Coût du risque	-2,4	-0,8
CHARGES D'EXPLOITATION	-61,2	- 55
- Charges salariales	-43,2	- 37,8
- Autres charges	-18,0	- 17,2
FINANCEMENTS EXTERNES	37,5	35,2
- Financements publics	32,3	30,4
- Financements privés	5,2	4,8
Autres produits	1,3	0,2
EXCÉDENT (+) / DÉFICIT (-)	-0,3	0,1
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DES BÉNÉVOLES	15,0	14,8

RESSOURCES DE L'ADIE EN 2023



20%
BÉNÉVOLAT



8%
MÉCÉNAT, DONS

- 1,7% BNP Paribas
- 1,0% JP Morgan Chase
- 0,4% Axa
- 0,2% Banques Populaires
- 0,2% FASTT
- 0,2% Société Générale
- 0,6% Fonds Adie / dons
- 1,4% Mécénat de compétence
- 2,2% Autres partenaires privés



43%
FONDS PUBLICS

- 19% Etat
- 7% Régions
- 6% Etablissements publics
- 6% Europe
- 4% Communes & com. de communes
- 3% Départements



29%
MARGE SUR PRÊT

UN RÉSULTAT 2023 PROCHE DE L'ÉQUILIBRE

Comme prévu au budget, le résultat 2023 est proche de l'équilibre, avec un léger déficit de 0,3 M€.

Dans la continuité de l'année 2022, le budget 2023 prévoyait un développement significatif des moyens d'actions de l'association.

Ces moyens ont bien été engagés : les nombreux nouveaux postes prévus ont été créés, et les projets du plan stratégique se sont déployés à l'ensemble de l'Adie, notamment ceux portant sur l'organisation de la distribution (instruction de prêts à distance, centralisation des décaissements).

Les charges de fonctionnement sont même très légèrement au dessus du niveau prévu (+1%), ce qui s'explique notamment par une meilleure capacité à recruter suite au déploiement des postes de responsables développement Ressources humaines dans l'ensemble du réseau.

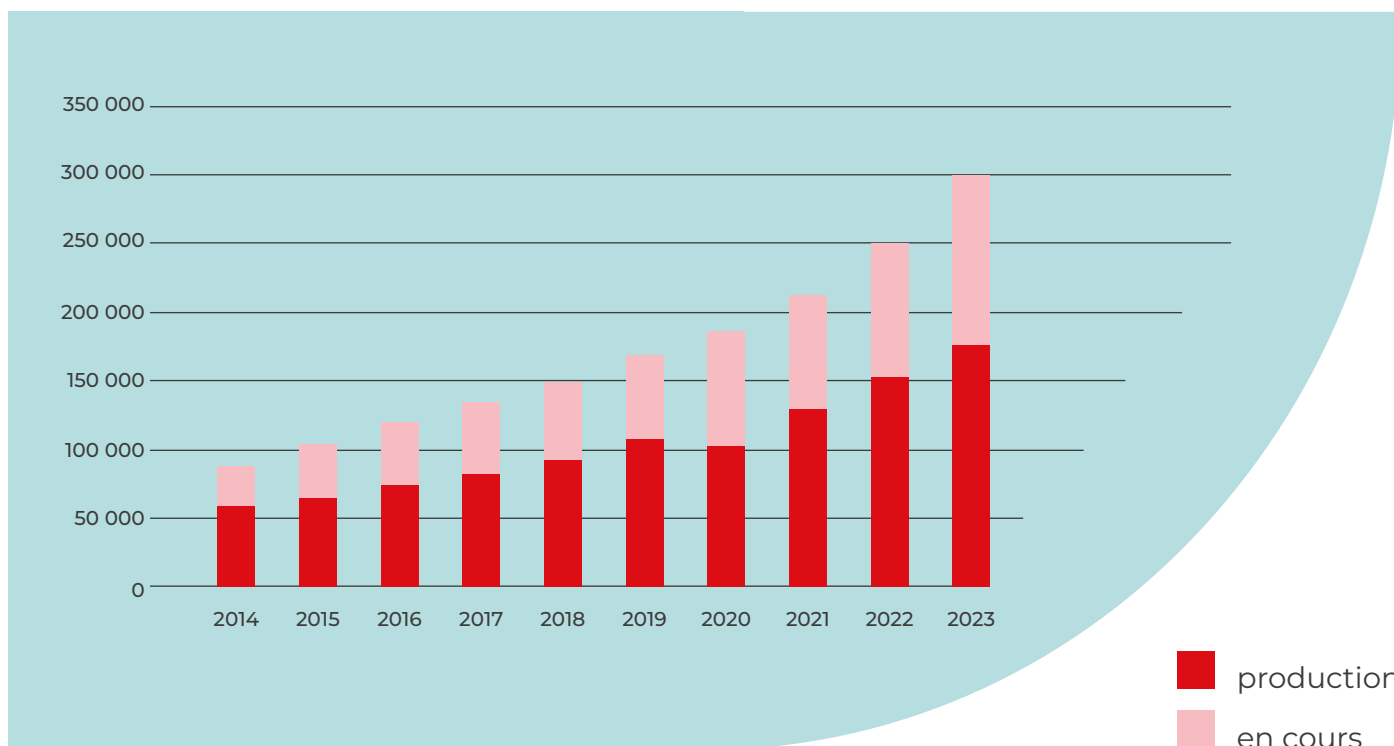
Une marge supérieure aux prévisions, sous l'effet de l'augmentation du montant moyen prêté, et de la durée moyenne des prêts.

Le nombre de personnes financées est stable par rapport à 2022, ce qui est en-deçà des ambitions fixées pour 2023, et ce malgré un net développement de l'activité au cours des derniers mois de l'année. Ce phénomène est compensé par une augmentation du montant moyen prêté et un allongement de la durée des prêts, qui entraînent une augmentation de l'encours de prêts plus rapide que prévue, avec un impact positif sur la marge.

Des reports de financement externes sur 2024

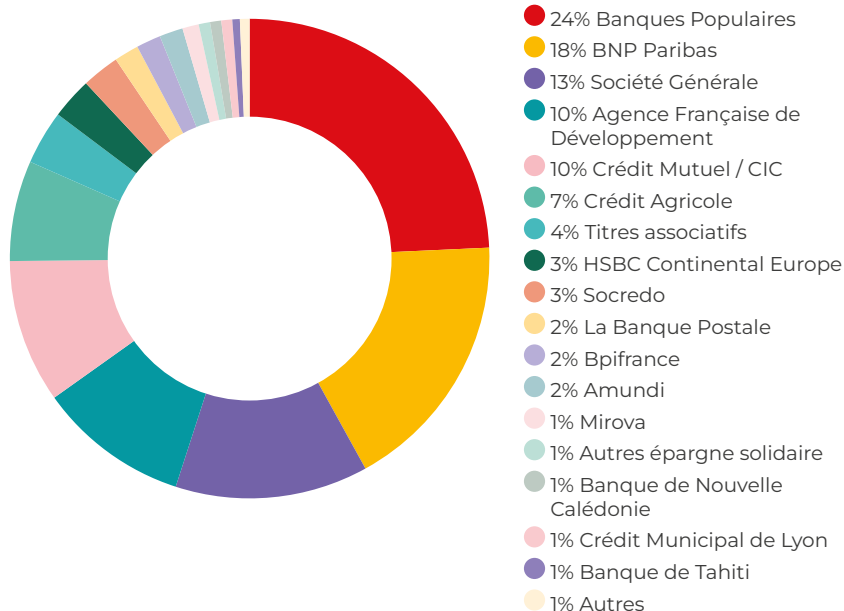
L'année 2023 est marquée par un niveau de financement lié au Programme d'Inclusion par le Travail Indépendant plus élevé que prévu. Pour autant, les financements externes sont inférieurs au budget du fait de reports de financements européens dont les accords sont finalement attendus en 2024. En dehors de ce phénomène de simple décalage, les financements externes sont donc supérieurs aux prévisions, signe d'un soutien renouvelé et même renforcé de nos partenaires.

UN ENCOURS DE MICROCRÉDITS DE 300 MILLIONS D'EUROS (+20 %)



FINANCEMENT DE L'ENCOURS DE MICROCRÉDITS AU 31 DÉCEMBRE 2023

L'encours est adossé à des emprunts contractés auprès de 52 partenaires bancaires, d'organismes gestionnaires de l'épargne solidaire, de l'Agence Française de Développement, de Bpifrance et aux titres associatifs émis par l'Adie en 2022.



GARANTIE DES PRÊTS

Les mécanismes de garantie dont l'Adie bénéficie, essentiels, permettent de limiter son exposition lors du passage en perte des microcrédits non remboursés par les clients.

Le Fonds de Cohésion Sociale (FCS) garantit une partie des microcrédits professionnels, et les microcrédits mobilité. Les microcrédits supérieurs à 7 K€ sont garantis par le Fonds européen d'investissement (FEI) qui gère pour les institutions de microcrédit les dispositifs de garantie mis en place par la Commission européenne.

Les banques contribuent également à la couverture du risque, sur une quote-part des microcrédits qu'elles refinancent à travers les lignes de crédit accordées à l'Adie.

Enfin, les microcrédits octroyés en Nouvelle-Calédonie bénéficient de la garantie des Provinces.

EXPOSITION DE L'ADIE SUR SON ENCOURS DE MICROCRÉDITS AU 31 DÉCEMBRE 2023

42%

FONDS DE COHÉSION SOCIALE

23%

FONDS EUROPÉEN D'INVESTISSEMENT

11%

BANQUES

22%

ADIE

2%

FONDS DE GARANTIE LOCAUX

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIF (EN M€)	DÉC. 2023	DÉC. 2022
Immobilisations corporelles et incorporelles	1,2	1,4
Immobilisations financières	323,1	287,5
ENCOURS MICROCRÉDITS	288,6	240,5
ENCOURS PRÊTS D'HONNEUR	31,6	35,0
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2,9	12,0
Créances	45,7	39,6
Disponibilités	68,3	36,0
Charges constatées d'avance	0,9	0,8
TOTAL ACTIF	439,2	365,4

PASSIF (EN M€)	DÉC. 2023	DÉC. 2022
RÉSERVES	28,8	28,8
<i>Réserve prudentielle</i>	11,3	10,4
<i>Réserve réglementaire</i>	11,3	10,2
<i>Réserve plan stratégique</i>	2,3	2,3
<i>Réserve offre quasi fonds propres</i>	2,0	3,0
<i>Réserve libre</i>	2,0	2,9
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-0,3	0,1
APPORTS SANS DROIT DE REPRISE	19,4	19,9
APPORTS AVEC DROIT DE REPRISE	31,7	39,4
TITRES ASSOCIATIFS	10,0	19,2
FONDS PROPRES	89,7	107,3
FONDS REPORTÉS LIÉS AUX LEGS OU DONATIONS	0,1	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,2	0,7
Dettes financières	290,9	204,1
Autres dettes	49,0	41,3
Produits constatés d'avance	9,3	11,9
DETTES	349,2	257,4
TOTAL PASSIF	439,2	365,4

Le rapport d'activité 2023 de l'Adie
est consultable sur le site
www.adie.org/devenir-partenaire

Pour suivre les actualités de l'Adie



Création graphique et maquette : Atelier Commequoi (comme-quoi.fr)

Crédits photographiques : Adie, Laurent Boutonnet, Laetitia d'Aboville, Fabrice Dall'Anese, Loris Faé, Christelle Glémet, Loïc Idame, iliman Kebe, Alain Le Coz, Anne Lienhart, tous droits réservés.

Imprimé sur papier 100% recyclé 100% français



adie

23 rue des Ardennes
75019 Paris

www.adie.org



Cofinancé par
l'Union européenne



Ministère
Région
Paris Île de France

